



Siège de la Nonciature, Ivandry, le 27 mars 2019. Jeannot Ramambazafy, caméra au poing, posant la question de savoir QUAND le sujet à propos du Père Dominique sera-t-il abordé, pour éclairer l'opinion publique malagasy ? De gauche à droite: [Mgr Odon Razanakolona](#)

[Mgr le Cardinal Tsarahazana Désiré](#)

[le Nonce apostolique Paolo Rocco Gualtieri](#)

[Mgr Fabien Raharilamboniaina](#)

Du 21 au 24 février 2019, le Pape François a réuni, au Vatican, tous les présidents des évêchés mondiaux pour apporter des réponses aux affaires de pédophilie dans l'église. Il s'agissait pour les dirigeants de l'Église catholique de  
« s'immerger pendant quatre jours, à Rome, dans une séance sans précédent d'introspection sur la dissimulation, par la hiérarchie qu'ils représentent, de la pédocriminalité dans les rangs du clergé. Et, bien sûr, sur les moyens de l'éradiquer »  
(Le Monde).

Concernant Madagascar, personne ne sait qui y a assisté au nom de l'ECAR (Église catholique romaine à Madagascar). Le mercredi 27 mars 2019, la Nonciature a convié les médias malagasy pour un point de presse. D'emblée, au début de cette rencontre, il a été signalé- pour ne pas parler d'interdiction- qu'il n'y aurait aucune réponse à toutes questions qui ne concernerait pas la visite du Pape François, du 6 au 10 septembre 2019. Sans vouloir passer pour un malappris vis-à-vis du Vatican, et n'étant plus au temps de l'Inquisition, j'ai tout de même posé la question de savoir **QUAND** le sujet à propos du père Dominique Razakarivao sera-t-il (enfin) abordé, pour éclairer l'opinion publique malagasy ?

Réponse systématique : cela se fera en temps voulu. Oui, MAIS QUAND ? L'Omerta (mot sicilien pour traduire « la loi du silence ») semble bien s'être installée au sein de l'ECAR.

Lors de cette réunion sans précédent au Vatican, pourtant, voici la position sans fard du **Cardinal Reinhard Marx, Archevêque de Munich et Freising**

: «  
***Au lieu des coupables, ce sont les victimes qui ont été réprimandées et on leur a imposé le silence***

*. Des procédures et des processus établis pour poursuivre les délits ont été délibérément non respectés, plutôt rayés et ignorés. Les droits des victimes ont été, de fait, foulés aux pieds et laissés aux caprices de personnes individuelles.*

Le

"secret pontifical"

,  
*souvent mis en avant par l'Église pour ne pas communiquer, n'a aucune justification convaincante, face à des cas d'abus sexuels ».*



Père Dominique RAZAKARIVAO

Pour faire comprendre à la Nonciature de Madagascar, et à toute l'ECAR entière, que le Pape François et au courant et en connaissance de cause, à propos du Père Dominique, qui doit répondre de ces actes, ci-après la publication de trois lettres prouvant notre volonté d'éradiquer l'impunité face à la pédophilie dans la Grande île. Ce sont nos enfants, nos sœurs, nos frères sans défense qui sont les victimes de crimes effectués sous le couvert de l'église catholique. Jusqu'à quand restera-t-elle complice à Madagascar ? Car, ailleurs, les coupables ont payé. Ainsi du **Cardinal australien, George Pell, condamné pour pédophilie par le tribunal de Melbourne**, à six ans de prison, avec une peine minimum de trois ans et huit mois. Ainsi aussi du **Cardinal américain, Théodore McCarrick, accusé d'abus sexuels, et que le pape François a rendu à l'état laïc**

... Jusqu'à quand donc allons-nous cesser de nous complaire dans l'hypocrisie si le Pape lui-même sévit, qui connaît aussi le nom de l'auteur de ces trois lettres ?

**Jeannot Ramambazafy**

\*\*\*\*\*

J. T.

37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Saint-Cyr-sur-Loire le 20 mai 2018

A Sa Sainteté Pape François

Le Vatican

Objet: signalement de faits graves à Antsirabe/Madagascar

Très Saint Père,

Depuis le début de votre pontificat, vous avez mis constamment l'accent sur la défense des faibles et des démunis. Vous menez aussi une lutte courageuse contre les abus sexuels dont se rendent coupables certains religieux.

Ce dont je vais vous parler concerne des jeunes filles et des femmes qui sont ou ont été victimes des agissements d'un prêtre à Antsirabe.

Je fais partie d'une association, Solidarité Madagascar Touraine (SMT), qui expédie du matériel par conteneur à Madagascar depuis de nombreuses années et dont près de 300 adhérents parrainent des enfants scolarisés à Antsahasoa/Antsirabe et dans d'autres établissements du secteur.

Le prêtre référent de SMT, depuis 17 ans, se nomme Dominique Razakarivao. Il est membre de la Congrégation Notre-Dame de la Salette.

En novembre 2017, j'ai été alertée par des personnes de confiance, laïcs et religieux, qui m'ont signalé que de nombreuses jeunes filles majeures et mineures, des femmes aussi, avaient subi des viols et des abus sexuels de la part de ce prêtre que je connais depuis 15 ans.

Nous savons tous la difficulté pour les victimes de témoigner pour dénoncer de tels actes; c'est vrai en France, mais encore plus à Madagascar où tout ce qui touche à la sexualité est tabou.

Une des victimes a osé le faire de manière claire et précise; d'abord oralement, puis par écrit. Vous trouverez son récit en pièce jointe. D'autres, parce qu'elles ont peur ou honte, ne peuvent encore franchir le pas de l'aveu.

Je sais que les instances religieuses ont été alertées au plus haut niveau, que ces agissements sont connus et qu'il est prévu que le Père Dominique soit déplacé. Or, il est toujours là, faisant régner à Antsahasoa un climat très pesant.

Et puis, le muter dans un autre lieu, n'est-ce pas porter ailleurs le malheur?

Ce comportement est ancien, dure depuis de nombreuses années avec les conséquences que l'on connaît: des vies brisées et des naissances qui plongent des jeunes femmes et leurs familles dans des situations de grande détresse matérielle et morale.

Le Père Dominique vend également à son profit une grande partie du matériel acheminé par conteneur, environ 80 m3 chaque année. Des vélos, des fournitures pour les établissements scolaires, des ordinateurs, des vêtements, du mobilier etc. donnés par les adhérents de l'association et qui doivent normalement être fournis gratuitement aux écoles et à la population; ce n'est pas le cas.

En plus de l'enrichissement personnel, l'argent récolté sert aussi de moyen de pression pour faire taire les familles ou obtenir le classement des affaires par des fonctionnaires peu scrupuleux.

Avec un groupe d'amies, membres comme moi de l'association et parrainant des enfants, nous avons déposé une plainte contre le Père Dominique auprès du Procureur de la République Française, au Tribunal de Tours, la ville où nous habitons.

Nous nous tournons vers vous pour que l'Église, en tant qu'Institution, prenne les mesures qui s'imposent face à des actes d'une extrême gravité. Il faut que les jeunes filles et femmes soient reconnues comme victimes et que le responsable en réponde devant la justice car il s'agit de crimes relevant du pénal.

Un avocat, au vu des documents que nous lui avons présentés, nous a dit que nous taire nous rendrait complices; nous ne le voulons pas et espérons que l'Église ne le sera pas.

Nous espérons que vous accorderez toute votre attention à notre courrier et vous adressons, très Saint Père, nos très respectueuses salutations.

**J. T.**

\*\*\*\*\*

J. T.

37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Saint-Cyr-sur-Loire le 20 mai 2018

A Monseigneur Luc Crépy

Evêché du Puy

2, place du For

43000 Le Puy-en-Velay

Objet: signalement de faits graves à Antsirabe/Madagascar

Monseigneur,

Le documentaire auquel vous avez récemment participé nous a vivement intéressés, il révèle la volonté de l'Église de briser le silence sur les pratiques déviantes de certains religieux.

Ce dont je vais vous parler concerne des jeunes filles et des femmes qui sont ou ont été victimes des agissements d'un prêtre à Antsirabe.

Je fais partie d'une association, Solidarité Madagascar Touraine (SMT), qui expédie du matériel par conteneur à Madagascar depuis de nombreuses années et dont près de 300 adhérents parrainent des enfants scolarisés à Antsahasoa/Antsirabe et dans d'autres établissements du secteur.

Le prêtre référent de SMT, depuis 17 ans, se nomme Dominique Razakarivao. Il est membre de la Congrégation de Notre-Dame de la Salette.

En novembre 2017, j'ai été alertée par des personnes de confiance, laïcs et religieux, qui m'ont signalé que de nombreuses jeunes filles majeures et mineures, des femmes aussi, avaient subi des viols et des abus sexuels de la part de ce prêtre que je connais depuis 15 ans.

Nous savons tous la difficulté pour les victimes de témoigner pour dénoncer de tels actes; c'est vrai en France, mais encore plus à Madagascar où tout ce qui touche à la sexualité est tabou.

Une des victimes a osé le faire de manière claire et précise; d'abord oralement, puis par écrit. D'autres, parce qu'elles ont peur ou honte, ne peuvent encore franchir le pas de l'aveu.

Je sais que les instances religieuses ont été alertées au plus haut niveau, que ces agissements

sont connus et qu'il est prévu que le Père Dominique soit déplacé. Or, il est toujours là, faisant régner à Antsahasoa un climat très pesant.

Et puis, le muter dans un autre lieu, n'est-ce pas porter ailleurs le malheur?

Ce comportement est ancien, dure depuis de nombreuses années avec les conséquences que l'on connaît: des vies brisées et des naissances qui plongent des jeunes femmes et leurs familles dans des situations de grande détresse matérielle et morale.

Le Père Dominique vend également à son profit une grande partie du matériel acheminé par conteneur, environ 80 m3 chaque année. Des vélos, des fournitures pour les établissements scolaires, des ordinateurs, des vêtements, du mobilier etc. donnés par les adhérents de l'association et qui doivent normalement être fournis gratuitement aux écoles et à la population; ce n'est pas le cas.

En plus de l'enrichissement personnel, l'argent récolté sert aussi de moyen de pression pour faire taire les familles ou obtenir le classement des affaires par des fonctionnaires peu scrupuleux.

Avec un groupe d'amies, membres comme moi de l'association et parrainant des enfants, nous avons déposé une plainte contre le Père Dominique auprès du Procureur de la République Française, au Tribunal de Tours, la ville où nous habitons.

Nous nous tournons vers vous pour que l'Église, en tant qu'Institution, prenne les mesures qui s'imposent face à des actes d'une extrême gravité. Il faut que les jeunes filles et femmes soient reconnues comme victimes et que le responsable en réponde devant la justice car il s'agit de crimes relevant du pénal.



Un avocat, au vu des documents que nous lui avons présentés, nous a dit que nous taire nous rendrait complices; nous ne le voulons pas et espérons que l'Église ne le sera pas.

Recevez, Monseigneur, l'expression de mes salutations très respectueuses.

**J. T.**

\*\*\*\*\*

J. T.

37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Au Père Supérieur Général de l'Ordre de Notre-Dame de la Salette

Objet: signalement de faits graves à Antsirabe / Madagascar

Mon Père,

Ce dont je vais vous parler concerne des jeunes filles et des femmes qui sont ou ont été victimes des agissements d'un prêtre à Antsirabe.

Je fais partie d'une association, Solidarité Madagascar Touraine (SMT), qui expédie du matériel par conteneur à Madagascar depuis de nombreuses années et dont près de 300 adhérents parrainent des enfants scolarisés à Antsahasoa/Antsirabe et dans d'autres établissements du secteur.

Le prêtre référent de SMT, depuis 17 ans, se nomme Dominique Razakarivao. En novembre 2017, j'ai été alertée par des personnes de confiance, laïcs et religieux, qui m'ont signalé que de nombreuses jeunes filles majeures et mineures, des femmes aussi, avaient subi des viols et des abus sexuels de la part de ce prêtre que je connais depuis 15 ans.

Nous savons tous la difficulté pour les victimes de témoigner pour dénoncer de tels actes; c'est vrai en France, mais encore plus à Madagascar où tout ce qui touche à la sexualité est tabou. Une des victimes a osé le faire de manière claire et précise; d'abord oralement, puis par écrit. D'autres, parce qu'elles ont peur ou honte, ne peuvent encore franchir le pas de l'aveu.

Je sais que les instances religieuses ont été alertées au plus haut niveau, que ces agissements sont connus et qu'il est prévu que le Père Dominique soit déplacé. Or, il est toujours là, faisant régner à Antsahasoa un climat très pesant.

Et puis, le muter dans un autre secteur, n'est-ce pas porter ailleurs le malheur ?

Ce comportement est ancien, dure depuis de nombreuses années avec les conséquences que l'on connaît: des vies brisées et des naissances qui plongent des jeunes femmes et leurs familles dans des situations de grande détresse matérielle et morale.

Le Père Dominique vend également à son profit une grande partie du matériel acheminé par conteneur, environ 80 m3 chaque année. Des vélos, des fournitures pour les établissements scolaires, des ordinateurs, des vêtements, du mobilier etc. donnés par les adhérents de l'association et qui doivent normalement être fournis gratuitement aux écoles et à la population; ce n'est pas le cas.

En plus de l'enrichissement personnel, l'argent récolté sert aussi de moyen de pression pour faire taire les familles ou obtenir le classement des affaires par des fonctionnaires peu scrupuleux.

Avec un groupe d'amies, membres comme moi de l'association et parrainant des enfants, nous avons déposé une plainte contre le Père Dominique auprès du Procureur de la République Française, au Tribunal de Tours, la ville où nous habitons.

Nous nous tournons vers vous pour que l'Église, en tant qu'Institution, prenne les mesures qui s'imposent face à des actes d'une extrême gravité. Il faut que les jeunes filles et femmes soient reconnues comme victimes et que le responsable en réponde devant la justice car il s'agit de crimes relevant du pénal.

Un avocat, au vu des documents que nous lui avons présentés, nous a dit que nous taire nous rendrait complices; nous ne le voulons pas et espérons que l'Église ne le sera pas.

Recevez, mon Père, l'expression de nos salutations très respectueuses.

J.T., le 20 mai 2018

Dossier également publié dans « La Gazette de la Grande île » du lundi 1<sup>er</sup> avril 2019

KANDIDA DEPIOTE : NIKIPY VE NY MASON'I ANDRY RAJOELINA.

**La Gazette**  
de la Grande île

Episcopat d'Antanimena  
**Boire le vin de messe avec modération**

Navigation sans visibilité  
**Au pays où l'on se trompe d'ennemis**

**Les patriotes sont morts pour rien !**

Déjà 2 ans à Madagascar

Des Malgaches collés de travailler

Des micros pour faire du TOI une tortue !

Le groupe Filates s'affirme

Succès de la 1ère édition

Mamanta ny volany any mpanorohitra

Person #Parti ou la culture de mensonge

**MIARA**

— Regards CROISÉS —  
**Vie de quartier : la voirie dans les quartiers d'Antananarivo**

\* Père Dominique Razakarivao : l'Omerta de l'ECAR sur un secret de Polichinelle \*